

Budget 2026

Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

13 janvier 2026



Conception et réalisation

Le budget 2026 a été adopté lors de la séance du conseil municipal le 13 janvier 2026. Le document a été préparé par le Service des communications en collaboration avec le Service des finances.

Mot du maire



Un budget de transition

Le budget 2026 de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines s'inscrit dans une année de transition importante, marquée par l'arrivée d'un conseil municipal nouvellement élu et porteur d'un mandat démocratique clair : gouverner avec vision, rigueur et réalisme, tout en traduisant les aspirations de la population. Nous vous présentons donc un budget équilibré de près de 32 millions de dollars.

Sur le plan des revenus, une augmentation de 3 % du taux de taxe foncière générale est prévue afin d'assurer l'équilibre financier de la Ville. Ce budget doit également tenir compte d'une perte de revenus liée au *Programme de compensation aux municipalités rurales* (près de 431 000 \$ en deux ans), désormais redirigée vers la quote-part associée au logement social et abordable. Il intègre également une augmentation de l'entente de police (6,5 % pour 2026, soit 4,4 millions) permettant de maintenir la qualité des services et la sécurité des citoyens dans le cadre du budget de fonctionnement.

Dans ce contexte, le Conseil a fait preuve de prudence dans la mise en route de nouveaux projets, en privilégiant une évaluation approfondie des besoins des citoyens et de l'organisation municipale. Un travail structurant est en cours afin de revoir les pratiques de gestion et les dépenses municipales, dans une optique d'optimisation des ressources et d'amélioration continue.

Parallèlement, la Municipalité se prépare activement à déposer plusieurs demandes de subventions, notamment en matière de sports, loisirs et infrastructures, afin de soutenir des projets porteurs. Le programme triennal prévoit la mise en route de l'usine d'eau potable, le remplacement de la flotte et des équipements, l'amélioration des installations sportives et de loisirs, ainsi que des projets issus du budget participatif.

Ce budget jette ainsi les bases d'une planification réaliste et responsable, orientée vers une mise en œuvre progressive, cohérente avec la vision du conseil et au bénéfice de l'ensemble de la communauté.

Jean-René Labelle
Maire

Faits saillants

**Augmentation de la taxe
foncière générale de 3 %**

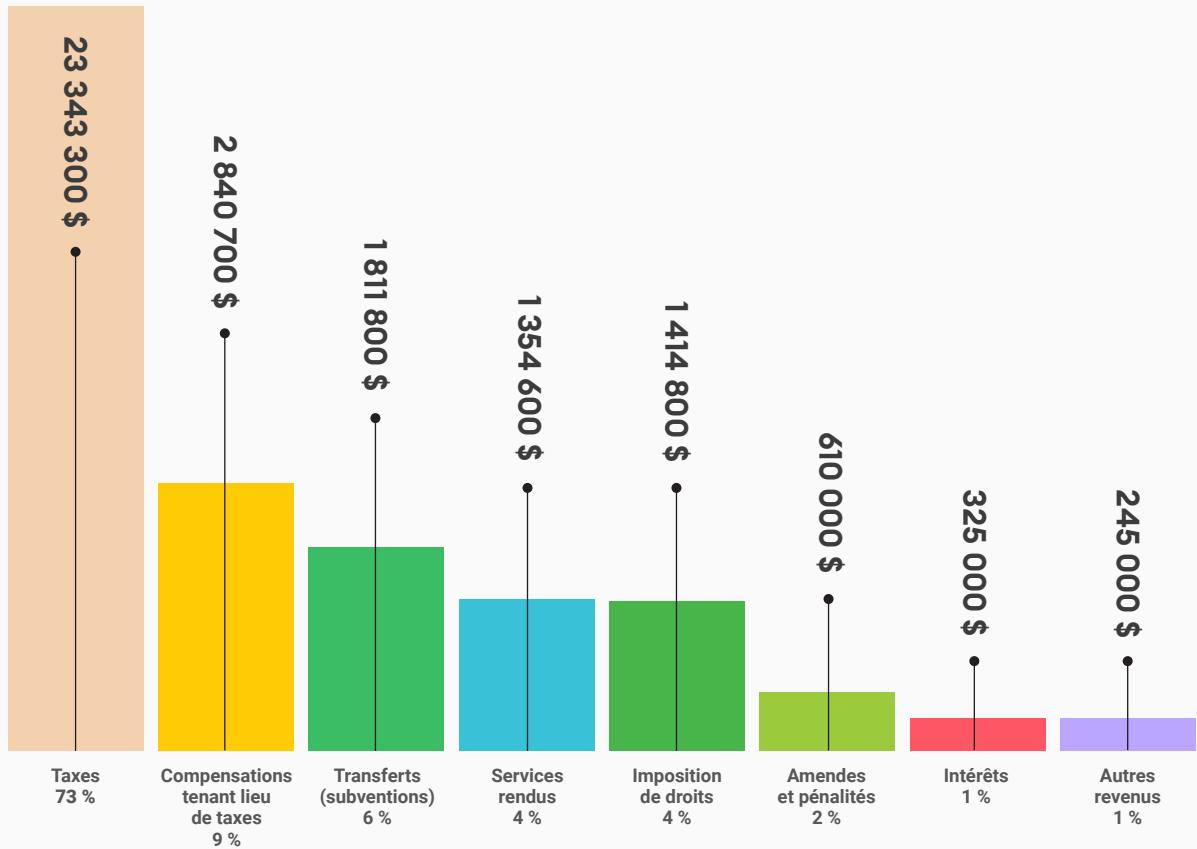
**Augmentation de la taxe pour le transport
en commun de 0,0022 \$ du 100 \$**

Augmentation de diverses taxes de tarification :
5 \$ → Piscine
8 \$ → Assainissement des eaux
8 \$ → Vidange de fosse septique

Répartition des revenus

Revenus	2026	2025	Écart %
Taxes	23 343 300 \$	22 344 200 \$	
Compensations tenant lieu de taxes	2 840 700 \$	2 858 900 \$	
Transferts	1 811 800 \$	2 309 800 \$	
Services rendus	1 354 600 \$	1 065 900 \$	
Imposition de droits	1 414 800 \$	1 313 800 \$	
Amendes et pénalités	610 000 \$	560 000 \$	
Intérêts	325 000 \$	305 000 \$	
Autres revenus	245 000 \$	95 000 \$	
Total	31 945 200 \$	30 852 600 \$	3,54 %

Revenus



Total

31 945 200 \$

Les revenus d'une Ville proviennent principalement des taxes foncières et des tarifications pour des services spécifiques.

L'envers du budget municipal

La répartition des revenus expliquée

Taxes

Cette catégorie englobe les revenus provenant des taxes foncières (résidentielles, commerciales, industrielles et agricoles) et d'autres taxes de tarification, telles que celles sur les biens et services, qui financent principalement les services et infrastructures de la Ville.

Imposition de droits

Revenus générés par les droits de mutations, les licences et permis, ainsi que les droits sur les carrières et sablières, etc.

Compensations tenant lieu de taxes

Cette catégorie regroupe les paiements reçus par la Ville pour compenser les revenus fiscaux perdus en raison des exonérations fiscales, telles que celles concernant les propriétés publiques ou les institutions gouvernementales.

Amendes et pénalités

Revenus regroupant les sanctions financières imposées pour des infractions aux règlements municipaux, tels que les infractions de stationnement et les contraventions à la sécurité routière.

Transferts (subventions)

Il s'agit des fonds reçus des autres niveaux de gouvernement pour financer des projets spécifiques, des services publics ou des programmes sociaux, comme les infrastructures, etc.

Intérêts

Il s'agit des revenus générés par les intérêts perçus sur les dépôts bancaires et les arrérages de taxes.

Services rendus

Les services rendus regroupent les revenus générés par la Ville pour des services spécifiques, tels que les activités récréatives et culturelles, les services rendus à des organismes municipaux, etc.

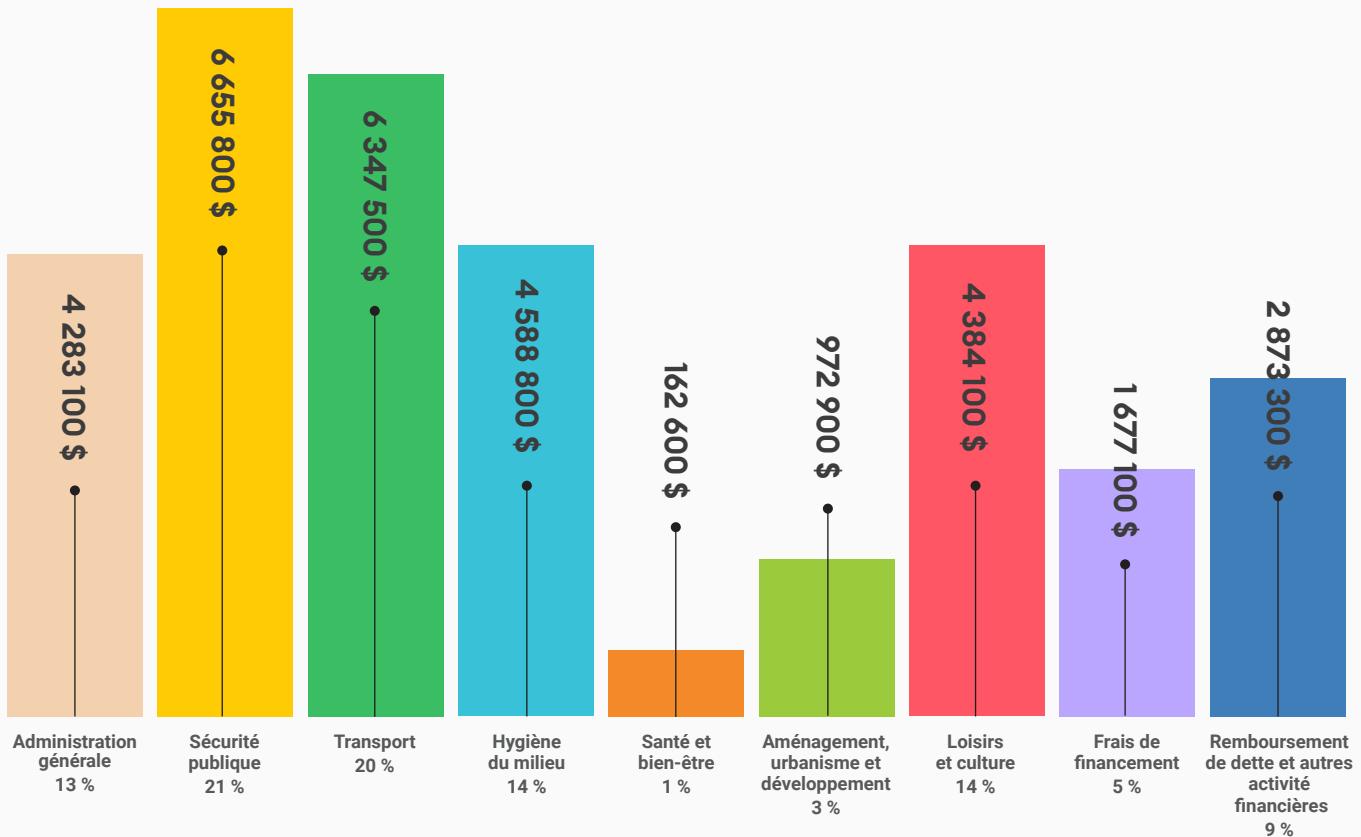
Autres revenus

Comprends les fonds provenant de sources diverses non spécifiées ailleurs, comme les subventions, les revenus de la vente d'actifs municipaux ou les contributions d'entités privées.

Répartition des dépenses

Dépenses	2026	2025	Écart %
Administration générale	4 283 100 \$	4 286 600 \$	
Sécurité publique	6 655 800 \$	6 225 900 \$	
Transport	6 347 500 \$	6 100 600 \$	
Hygiène du milieu	4 588 800 \$	4 617 600 \$	
Santé et bien-être	162 600 \$	166 000 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	972 900 \$	957 900 \$	
Loisirs et culture	4 384 100 \$	4 366 100 \$	
Frais de financement	1 677 100 \$	1 475 000 \$	
Total des dépenses de fonctionnement	29 071 900 \$	28 195 700 \$	3,11 %
Financement	2 725 400 \$	2 727 700 \$	
Affectations	147 900 \$	(70 800) \$	
Total des éléments de financement et d'affectations	2 873 300 \$	2 656 900 \$	
Total	31 945 200 \$	30 852 600 \$	3,54 %

Dépenses



Total

31 945 200 \$

Les dépenses d'une Ville couvrent plusieurs domaines essentiels pour son bon fonctionnement. Elles incluent les services publics comme l'eau potable, l'assainissement des eaux usées, la gestion des déchets, ainsi que la voirie (entretien des rues, déneigement, éclairage public).

Les dépenses liées à l'urbanisme, la rénovation urbaine et le développement économique sont aussi cruciales. Enfin, la Ville investit dans les loisirs, la culture, les infrastructures sportives et le soutien aux initiatives communautaires.

L'envers du budget municipal

La répartition des dépenses expliquée

Administration générale

Cette catégorie regroupe toutes les dépenses principalement destinées aux activités du conseil municipal, à la direction générale, aux communications, aux finances, à la gestion des ressources humaines, aux services juridiques et aux technologies de l'information.

Sécurité publique

La sécurité publique englobe les dépenses liées, entre autres, au Service de police, à la sécurité incendie, au service des brigadiers scolaires ainsi qu'aux mesures d'urgence.

Transport

Il s'agit principalement du budget de fonctionnement destiné à la gestion de la voirie municipale, au déneigement, à l'éclairage public, à la régulation de la circulation, aux stationnements et au transport en commun.

Hygiène du milieu

Ces dépenses concernent principalement l'approvisionnement en eau potable, le traitement des eaux usées, l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, la gestion des déchets et également les cours d'eau et la protection de l'environnement.

Santé et bien-être

Ces dépenses concernent une partie de la quote-part de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Aménagement, urbanisme et développement

Les dépenses associées à cette catégorie sont principalement destinées à l'urbanisme, à la rénovation urbaine et au développement économique.

Loisirs et culture

Cette catégorie prend en charge principalement les activités récréatives, la bibliothèque, les parcs et espaces verts, la piste cyclable, ainsi que les activités culturelles.

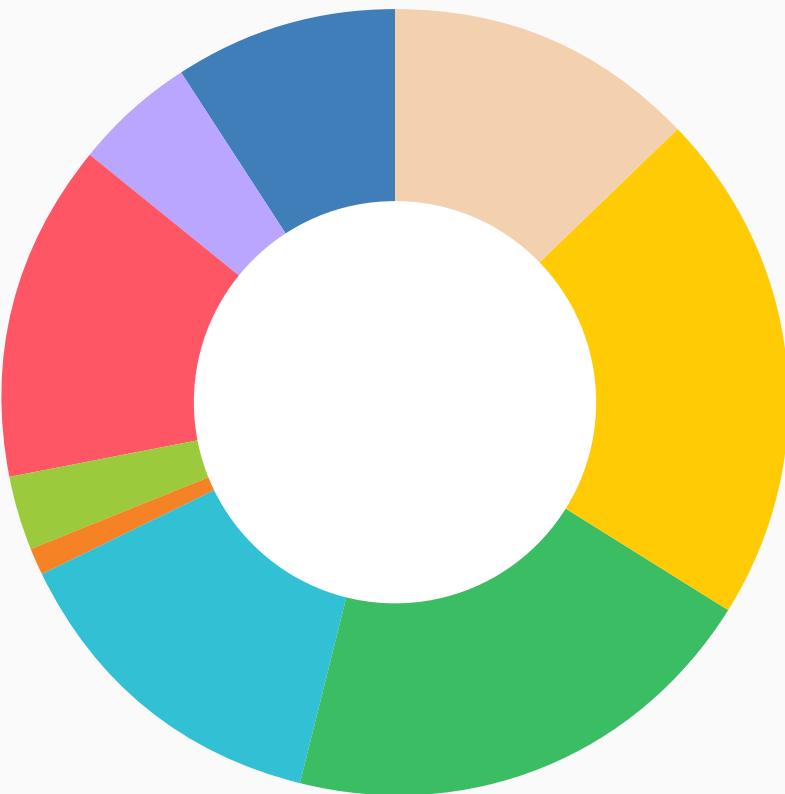
Frais de financement

Les frais de financement comprennent notamment les intérêts et autres frais liés à la dette à long terme.

Remboursement de dette et autres activités financières

Le remboursement de dette dans le budget d'une ville consiste à payer les emprunts contractés par la Municipalité. Les autres activités financières sont constituées des affectations pour équilibrer le budget et combler les besoins.

Budget réparti sur 1 \$



Total

1,00 \$

Administration générale
0,13 \$

Sécurité publique
0,21 \$

Transport
0,20 \$

Hygiène du milieu
0,14 \$

Santé et bien-être
0,01 \$

Aménagement, urbanisme et développement
0,03 \$

Loisirs et culture
0,14 \$

Frais de financement
0,05 \$

Remboursement de dettes et autres activités financières
0,09 \$

Taux de taxes

Taxe sur la valeur foncière

Taxe foncière générale (taux variés) CATÉGORIES ET SOUS-CATÉGORIES	du 100 \$ d'évaluation	
	2026	2025
Résiduelle (résidentielle et autres)	0,5889	0,5717
Immeubles résidentiels de type condos	0,5889	0,5717
Immeubles résidentiels de 3 à 5 logements	0,7532	0,7313
Immeubles résidentiels de 6 à 9 logements	0,6895	0,6694
Immeubles résidentiels de 10 logements et plus	0,7850	0,7621
Immeubles non résidentiels (commerces)	1,3219	1,2834
Immeubles industriels	1,4631	1,4205
Terrains vagues desservis	2,3556	2,2868
Agricole	0,5889	0,5717
Forestière	0,5889	0,5717
Taxe spéciale - Transport en commun (taux unique)	0,0285	0,0263

Tarification pour services municipaux résidentiels

Montant fixe par unité de logement	2026	2025
Eau	227 \$	227 \$
Assainissement des eaux	151 \$	143 \$
Matières résiduelles	268 \$	268 \$
Vidange de fosse septique	93 \$	85 \$

Impact sur le compte de taxes

Pour une résidence moyenne d'une valeur de
430 175 \$

Taxes	Année		Variation	
	2026	2025	\$	%
Foncière	2 533 \$	2 459 \$	74 \$	3 %
Transport en commun	123 \$	113 \$	10 \$	
Eau	227 \$	227 \$	- \$	
Assainissement des eaux	151 \$	143 \$	8 \$	
Matières résiduelles	268 \$	268 \$	- \$	
Total	3 302 \$	3 210 \$	92 \$	2,9 %

Programme triennal d'immobilisations

	2026	2027	2028
Travaux à l'usine de production d'eau potable	12 250 000 \$	15 750 000 \$	5 250 000 \$
Mise en place d'un nouveau puit		1 240 000 \$	
Réfection des infrastructures de rues	735 000 \$	3 265 000 \$	900 000 \$
Nouvelles infrastructures de rues	1 200 000 \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$
Mise aux normes des installations pour le traitement des eaux usées	1 000 000 \$	2 000 000 \$	2 000 000 \$
Aménagement de parcs	290 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Divers travaux dans les édifices municipaux	375 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Acquisition et remplacement de véhicules, machineries et équipements	635 000 \$	2 400 000 \$	830 000 \$
Divers équipements et aménagements	275 000 \$	270 000 \$	230 000 \$
Mise aux normes selon le nouveau plan signalétique		220 000 \$	
Création d'un milieu humide		600 000 \$	
	16 760 000 \$	28 945 000 \$	12 410 000 \$
Total des investissements pour les trois prochaines années		58 115 000 \$	